

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 996/2019
Date: 11 septembre 2019
Direction: Direction de l'économie publique
N° d'affaire: --
Classification: non classifié

Commission cantonale du marché du travail (CCMT) ; Approbation du règlement d'organisation

1. Vu l'article 5, alinéa 1 de la loi sur le marché du travail (LMT), le Conseil-exécutif approuve le règlement d'organisation du 7 mai 2019 de la Commission cantonale du marché du travail (CCMT).
2. Le présent règlement entre en vigueur avec effet rétroactif au 7 mai 2019.



Au nom du Conseil-exécutif,
le chancelier :
Auer

